Conformément au règlement (CE) n°1907/2006, articl e 31

Produit : AQUASPHALT - CH449

Page : 1 sur 7

Version du : 03/03/2015

## 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Désignation commerciale : Aquasphalt

## 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation: Enrobé à froid réactif

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur/Fabricant:

Société Général Maintenance Industries 21 rue de l'Orgeval 77120 Coulommiers Téléphone: +33 (0)1 64 03 50 50

Téléfax : +33 (0)1 64 03 50 67

Service chargé des renseignements : reglementation@gmisa.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence N° de téléphone du centre antipoison Orfila / INRS : + 33 (0)1 45 42 59 59

## 2 Identification des dangers

## 2.1 Classification de la substance ou du mélange selon le règlement (CE) n°1272/2008 (SGH)

Avis de danger particuliers pour l'homme :

Le produit est considéré comme sans danger pour l'homme.

Avis de danger particuliers pour l'environnement :

Le produit est considéré comme sans danger pour l'environnement.

Phrases R : Aucune Phrases S : Aucune

## 2.2 Éléments d'étiquetage (règlement (CE) 1272/2008 (SGH))

Aucun étiquetage.

## 2.3 Autres dangers

Aucun danger connu.

Conformément au règlement (CE) n°1907/2006, articl e 31

Produit: AQUASPHALT Page: 2 sur 7

Version du : 03/03/2015

### 3 Composition/Informations sur les composants

Caractérisation chimique : Mélange

Description : Enrobé à froid à durcissement réactif

Composants dangereux : Le produit ne contient pas en quantité significative des substances dangereuses exigeant

une classification.

#### 4 Premiers secours

## 4.1 Description des premiers secours

Après inhalation:

Sans objet

Après contact avec la peau :

Laver avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux :

Rincer pendant quelques minutes avec de l'eau en maintenant les paupières ouvertes.

Après ingestion :

Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Indications destinées au médecin :

Aucune indication particulière n'est nécessaire.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus ou différés

Aucun symptôme ou effet connu.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

#### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Mousse, poudre, jet d'eau pulvérisée

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité :

Jet d'eau

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

Du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone peuvent se former lors de la combustion.

## 5.3 Conseils aux pompiers

Méthode particulière de lutte contre l'incendie :

Aucune méthode particulière n'est nécessaire.

Équipement de protection individuelle pour la lutte contre l'incendie :

Porter un appareil respiratoire autonome.

Conformément au règlement (CE) n°1907/2006, articl e 31

Produit: AQUASPHALT Page: 3 sur 7

Version du : 03/03/2015

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune mesure particulière nécessaire.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Respecter les mesures de précaution habituelles.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Récupérer le produit avec une pelle et l'éliminer.

## 6.4 Référence à d'autres sections

Pour en savoir plus sur l'élimination des déchets, se reporter à la section 13.

### 7 Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger :

Respecter les mesures de précaution habituelles lors de l'utilisation.

Conseils pour une protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'écart de toute source d'ignition.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs : Conserver le produit dans un emballage bien fermé, durcit à l'air libre.

Indications concernant le stockage commun : Sans objet

Autres indications sur les conditions de stockage : Conserver le produit dans un emballage bien fermé.

Classe de stockage selon VCI : Néant.

### 7.3 Utilisations finales particulières

Utilisation(s) particulière(s): 1.2

Conformément au règlement (CE) n°1907/2006, articl e 31

Produit: AQUASPHALT Page: 4 sur 7

Version du : 03/03/2015

#### 8 Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs limites à surveiller sur le lieu de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs limites à surveiller par poste de travail.

Liste des valeurs limites d'exposition professionnelle :

Néant.

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Aucune exigence particulière.

#### Mesures de protection et d'hygiène générales :

Tenir à l'écart des produits alimentaires et des boissons, ne pas manger, boire ou fumer en travaillant ; se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire: Inutile

Protection des mains : Gants de travail

Protection des yeux : Inutile

Protection du corps : Vêtements de travail appropriés

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :

Néant.

## 9 Propriétés physiques et chimiques

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme: liant minéral - enrobé

Couleur: noir

Odeur: faiblement bitumineuse

## Informations pertinentes relatives à la sécurité :

 $\begin{array}{ll} \mbox{Point d'ébullition } [\mathfrak{C}]: & \mbox{sans objet} \\ \mbox{Point d'éclair } [\mathfrak{C}]: & \mbox{sans objet} \\ \mbox{Inflammabilité } [\mathfrak{C}]: & \mbox{sans objet} \\ \end{array}$ 

Propriétés comburantes  $[\mathfrak{C}]$ : le produit n'est pas comburant

Risque d'explosion [℃] : le produit n'est pas susceptible d'exploser

pH: sans objet Pression de vapeur à 20 ℃ [mbar] : sans objet Densité à 20 ℃ [g/ cm ] : 2 - 2.5Solubilité dans l'eau à 25 ℃: sans objet Liposolubilité à 25 ℃: sans objet Viscosité dynamique à 20 ℃ [Pas] : sans objet Coefficient de partage n-octanol / eau : sans objet Densité de la vapeur [g/l] : sans objet Taux d'évaporation : sans objet

Conformément au règlement (CE) n°1907/2006, articl e 31

Produit: AQUASPHALT Page: 5 sur 7

Version du : 03/03/2015

#### 9.2 Autres informations

Aucune information disponible.

## 10 Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses si le produit est utilisé conformément aux recommandations.

#### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune possibilité connue.

#### 10.4 Conditions à éviter

Aucune condition connue.

#### 10.5 Matières incompatibles

Sans objet.

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

## 11 Informations toxicologiques

## 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

### Toxicité aiguë:

Le produit n'a pas d'effets de toxicité aiguë.

#### Toxicité sous-aiguë à chronique :

Le produit n'a pas d'effets de toxicité sous-aiguë ou chronique.

## Corrosion, irritation et sensibilisation :

Le produit n'a aucun effet corrosif, irritant ou sensibilisant.

Propriétés avec des effets sur la santé constitués par la cancérogénicité, la mutagénicité et la toxicité pour la reproduction ou le développement :

Le produit ne possède aucune de ces propriétés.

## 11.2 Indications supplémentaires :

La classification a été exécutée conformément aux prescriptions de la directive de préparation.

## 12 Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

Le produit a été classé comme non écotoxique sur la base de la méthode de calcul.

Conformément au règlement (CE) n°1907/2006, articl e 31

Produit: AQUASPHALT Page: 6 sur 7

Version du : 03/03/2015

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Sans objet.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Sans objet.

## 12.4 Mobilité dans le sol

Sans objet.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Une évaluation PBT/vPvB n'est pas disponible.

#### 12.6 Autres effets néfastes

Classe de risque pour l'eau : non dangereux pour l'eau (nwg) (déterminée selon le procédé de calcul du VwVwS – règlement allemand sur la classification des risques pour les eaux).

#### 13 Considérations relatives à l'élimination

Produit : Ne pas se débarrasser du produit avec les ordures ménagères ou en le jetant aux égouts. Le remettre à un

collecteur de déchets spéciaux.

Emballage: L'éliminer conformément aux prescriptions administratives.

Code déchet : Norme écologique 2100, code 54 912

Liste communautaire des déchets : 17 03 02

# 14 Considérations relatives au transport ADR/ RID

Classe:

Code de classification : Groupe d'emballage : Étiquette de danger :

Numéro ONU de la substance :

Désignation du produit :

Remarque:

Le produit n'étant pas considéré comme une substance dangereuse au sens de l'ADR/RID, il est dispensé de tout étiquetage.

## ADN/ADNR

Remarque:

La classification selon ADN/ADNR n'est pas pertinente.

## IMDG/GGVSee

#### Remarque:

La classification selon IMDG/GGVSee n'est pas pertinente.

Conformément au règlement (CE) n°1907/2006, articl e 31

Produit: AQUASPHALT Page: 7 sur 7

Version du : 03/03/2015

## ICAO - TI/ IATA - DGR

Remarque:

de

La classification selon ICAO - TI/IATA - DGR n'est pas pertinente.

## 15 Informations réglementaires

15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité,

#### santé et d'environnement

### **Prescriptions nationales**

Loi sur les produits chimiques de 1996 + Décret sur les produits chimiques Décrets sur l'interdiction concernant la loi sur les produits chimiques Loi sur la protection des travailleurs + Décrets d'exécution

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce produit.

#### 16 Autres informations

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et de nos expériences. Cette fiche de données de sécurité décrit le produit sous le seul aspect de la sécurité. En aucun cas, ces informations ne sauraient être prises comme des garanties de qualité.

L'astérisque \* sur le côté droit indique les données modifiées par rapport à la version précédente.

Texte intégral des phrases R auxquelles il est fait référence aux points 2 et 3 :

Service responsable : reglementation@gmisa.fr